



Novembre 2021

Postulat MonTarbres

Proposé par :

Martin Olivier

Conseiller communal du groupe SEL

Les signataires demandent à la Municipalité, la plantation de 5000 arbres (ou mètres de haies) durant la législature 2021-2026 sur les domaines public et privés pour ceux qui le voudront soit 1/2 arbre par habitant de la Commune, soit en moyenne 1000 arbres (mètres de haies) par année.

Parce que :

- Un arbre, un arbuste ; au-delà du végétal, c'est toute une biodiversité et un écosystème des racines au bout des feuilles, pour d'autres habitants trop souvent oubliés, micro-organismes, insectes, invertébrés, qui ont tous un rôle à jouer. Or nous savons tous que la biodiversité s'effondre, il faudrait inverser la tendance, pour améliorer la qualité de la vie humaine et la diversité de la vie animale.

- Au Mont : il y a beaucoup de places pour planter des arbres, arbustes ou haies.

- La Terre est âgée de **4,6 milliards d'années**, pour simplifier, ramenons cela à **46 ans**. Notre espèce, nous sommes sur Terre, depuis quelques heures. Notre révolution industrielle a commencé il y a **1 minute** dans cet intervalle nous avons **détruit 60 %** des forêts de la planète. Couverture végétale dont nous savons l'importance de son rôle aussi bien dans la biodiversité que dans l'équilibre climatique terrestre et la fixation du CO₂

C'est pourquoi, les signataires demandent à la Municipalité, par le présent postulat, d'étudier rapidement la faisabilité d'une telle réalisation.

Le Mont-sur-Lausanne le 27 novembre 2021

Pour le S.E.L.

Martin Olivier

Martin O.

V. Nave

Hayou

[Signature]

[Signature]

A titre d'exemple montain



En Mars 2021
250 arbres fruitiers
ont été plantés en 4
heures.